

POSE NICHOURS

Pour rappel, en 2022, notre super équipe de jeunes conseillers avait proposé un concours du plus beau nichoir (et selon des critères bien précis sur le plan ornithologique) à l'échelle de la commune. Ce projet avait suscité l'intérêt d'un certain nombre d'habitants de St Denis, heureux de montrer leurs talents de bricoleurs !

Fin juin, une remise des prix était organisée à la bibliothèque. Certains participants à ce concours avaient alors décidé de céder leur réalisation afin que ces nichoirs soient placés sur le territoire communal. Chose faite le 21 avril de cette année par nos zélés agents techniques ! Christophe, accompagné par Kylian Defond, jeune employé en travail/vacances ont installé ces maisons à oiseaux avec beaucoup de précaution à différents endroits de St Denis. Merci beaucoup à tous les deux pour cette « intervention ».

Avez-vous vu, découvert, trouvé ces nichoirs ? Si ce n'est fait, amusez-vous à les repérer et peut-être à observer déjà des locataires !

BILAN CME

Deux ans déjà !

En octobre 2021, St Denis accueillait pour la première fois un Conseil Municipal des Enfants, axé sur des valeurs telles que la citoyenneté, le respect, l'engagement, la tolérance. Pour rappel, nos jeunes conseillers ont été élus au sein des deux écoles de la commune, après des élections organisées au niveau des classes CM1 et CM2.

Ces deux années de mandat ont été prolifiques et ont vu se réaliser de beaux projets, pensés et concrétisés par cette équipe dynamique et investie :

- une sensibilisation au problème des mégots via des affiches
- organisation d'un concours du plus beau nichoir qui a rencontré un vif succès
- autre sensibilisation : celle du problème de l'eau aujourd'hui dans un monde en plein réchauffement climatique (exposition le jour de la marche écocitoyenne puis à la bibliothèque).

Ces jeunes élus ont également participé aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai, lisant des poèmes de Guillaume Apollinaire ou de Paul Eluard.

Ils ont découvert une institution phare de la démocratie, le Sénat, lors d'une journée proposée par l'équipe du sénateur Jean-Claude Tissot.

Ces deux années de mandat ont donc été bien remplies et très positives selon les dires de ces jeunes qui ont un peu « essuyé les plâtres » !

Un grand MERCI donc à Roxane, Gaspard, Aloïs, Louis-Augustin, Lily, Gabrielle et Albane pour leur investissement et leur motivation au long de ces deux années !

Septembre 2023, un nouveau CME doit voir le jour. Avis aux amateurs !

PROCHAINES ÉTAPES DES TRAVAUX SUR LA FRICHE DU CENTRE BOURG

Les travaux de suppression des derniers massifs bétons et de terrassement du terrain auront lieu à la rentrée. Une réunion publique sera organisée avec l'entreprise retenue suite à la consultation de cet été, afin de préciser le déroulement du chantier et de répondre aux interrogations des riverains. Le terrain devrait ainsi être prêt à être aménagé début 2024 avec le concours d'un aménageur pour lequel une consultation est en cours.

TRAVAUX AU PÔLE SPORTIF

Les travaux de réhabilitation du pôle sportif ont débuté mi-juin pour environ 3 mois. C'est le groupement d'entreprises Terideal, Tarvel, CClot et Chavany qui a été retenu pour le projet, avec la maîtrise d'œuvre

du cabinet A2CSports.

Rappel des travaux prévus : transformation du terrain de foot en gore en plateau synthétique, création d'une aire de jeu de pétanque, d'un terrain de basket 3x3 et de 2 plateformes fitness extérieures. Un cheminement PMR depuis le parking sera également aménagé, ainsi qu'un portail pour limiter au strict minimum l'accès des véhicules à l'entretien et aux livraisons, par mesure de sécurité pour nos enfants.

LE SAVIEZ VOUS ?

DISPOSITIF D'AIDE A LA RÉPARATION DE VAE ET VÉLOS.

Charlieu Belmont Communauté est engagée dans un Plan Climat Air Énergie Territorial, validé en février 2020, dont l'un de ses objectifs est de réduire l'impact des déplacements. Dans ce cadre, CBC est lauréate de l'appel à projet France Mobilités de l'ADEME. Le projet porté par Charlieu Belmont Communauté s'intitule « CMOBI - Vers une mobilité multimodale avec et pour les habitants. Cette année, Charlieu Belmont Communauté propose un nouveau dispositif : Aide à la réparation de VAE (vélo à assistance électrique) et de vélos musculaires à usage personnel, au titre de l'exercice 2023 le budget dédié est de 10 000 €.

L'aide proposée est de 80 % du total de la facture TTC de réparation, plafonnée à 50 € par vélo réparé, quel que soit le type de vélo soumis à réparation, dans la limite de 4 vélos par foyer fiscal. Le bénéficiaire doit réparer son vélo musculaire ou son VAE auprès d'un réparateur de cycle ou magasin spécialisé dans le sport (les réparations dans les grandes surfaces non spécialisées dans le sport ne sont pas éligibles à l'octroi de la subvention).

La réparation du vélo ou VAE doit avoir été effectuée pendant la période de validité du dispositif qui a débuté le 01/05/2023 et qui prendra fin dès l'épuisement des crédits affectés par Charlieu-Belmont Communauté à cette opération, et dont les dossiers seront reçus au plus tard le 30.11.2023. Les dossiers seront instruits par ordre d'arrivée.

Se renseigner auprès de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTÉ

PLAN FAÇADE

Dans un objectif d'embellissement des bourgs, la communauté de communes de Charlieu Belmont met en place une aide aux travaux de façades. Les façades concernées sont donc situées dans les périmètres dits de « centre ancien et d'entrée de bourg » définis pour chaque commune (ces périmètres disposent d'une certaine densité de logement et d'activité, d'une ancienneté du bâti et/ou sont situés dans une zone dite d'entrée de ville). Les périmètres sont détaillés par commune et permettent aux propriétaires occupants ou bailleurs d'un bâtiment à usage d'habitation construit avant 1980 ; de bénéficier de la subvention. Ceux-ci s'appuient sur les zones urbaines de bourg identifiées dans les Plans locaux d'urbanisme. Il sera nécessaire de fournir lors du dépôt de dossier, s'il en dispose, des diagnostics de performance énergétique réalisés après le 1er janvier 2018. Lors de la demande de versement de l'aide, il sera obligatoire de fournir des diagnostics de performance énergétique, mis à jour après la fin des travaux et avec au minimum une étiquette « D » de performance énergétique. Le montant de la subvention pourra s'élever à : 20 % du coût des travaux plafonné à 3 000 € TTC. Se renseigner auprès de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTÉ. L'enveloppe 2023 est consommée, des nouveaux fonds seront attribués pour 2024 et 2025.

TRAVAUX VOIRIE 2023

Différents chantiers sont prévus sur les chemins communaux cette année. Le Chemin Albert Mazot qui conduit au domaine de la Doux sera recouvert d'un nouvel enrobé. L'avenue du 8 Mai 1945 sera remise en

état sur la partie supérieure. Les travaux comprendront la réfection de l'enrobé jusqu'à l'aire de retournement créée récemment ainsi que la réfection du petit parking devant la maison Dupuis. Les caniveaux en mauvais état seront aussi remplacés. Le parking situé à l'entrée du lotissement Clair Vallon sera agrandi devant la maison Debise. Il s'agira de créer des places de parking supplémentaires sur la zone actuellement enherbée. Ce parking sera végétalisé avec de l'herbe qui poussera au travers de dalles en béton alvéolées. Le chemin des Avaizes subira une reprise des fissures en point à temps automatique. Cela permettra de le maintenir en état pour plusieurs années. Le chemin de Guénard qui s'est déformé sur une portion, sera reprofilé et un gravillonnage sera appliqué en finition. Ces différents chantiers ont été confiés à la Sté Thivent de La Chapelle Sous Dun suite à l'appel d'offres que nous avons émis en commun avec la commune de Chandon. Les travaux seront réalisés en septembre et octobre de cette année.

RAPPEL : NE JETEZ PAS LES LINGETTES DANS LES TOILETTES !

Les lingettes - vendues pour l'hygiène ou le ménage - ne doivent en aucun cas être jetées dans les toilettes. Même celles qui sont vendues avec la mention « biodégradable » : elles mettent trop longtemps à se dégrader. Elles s'accumulent dans les réseaux d'assainissement, bouchent les tuyaux et abîment les pompes. Les interventions de curage des canalisations ou de réparation des pompes coûtent chères, et se répercutent directement sur le prix de l'eau (part assainissement).

Elles doivent être éliminées dans la poubelle à ordures ménagères. Ou mieux, ne plus être utilisées pour éviter des déchets inutiles.



DÉJECTIONS CANINES

Nous devons tous être sensibles à la propreté de notre environnement, nous en sommes responsables. Respectons l'espace et les lieux que nous partageons.

« Ramasser les crottes de son chien » la loi l'impose.

N'attendons pas la sanction, qui en cas de non-respect de cette obligation, est passible d'une amende forfaitaire de 68 euros.

Info production d'énergie
Vous souhaitez installer des panneaux solaires ?
Il existe un site :
<https://cadastre-solaire.siel42.fr>,
qui vous permettra de simuler votre projet

Vous souhaitez suivre l'actualité de St Denis de Cabanne !!!! venez rejoindre les 709 citoyens déjà inscrits sur panneaux Pocket, télécharger l'application sur votre smartphone.

**Panneau
Pocket**

FLASH MUNICIPAL

N°30 juillet 2023.

Mot du maire

L'étude d'aménagement de bourg menée en 2009 avec le cabinet lyonnais Interland avait mis en lumière le rôle important de centralité et de lien social joué par l'ensemble sportif. C'est ce qui avait conduit à la rénovation- agrandissement de la salle des sports, et à la création de la liaison piétonne avec le bourg via la passerelle sur le Sornin. Les travaux en cours suivent la même logique en offrant à tous les sportifs des équipements qualitatifs renforçant la dynamique des différents clubs, mais aussi en offrant à tous les dionysiens un lieu de rencontre, de détente et de quiétude au cœur du village, sécurisé par rapport à la circulation. L'aspect qualitatif du site sera ensuite amélioré par des plantations d'arbres d'essences variées, ramenant de la fraîcheur et des zones d'ombres.

L'an prochain, un parking d'environ 90 places sera créé dans le pré propriété communale le long de la liaison piétonne, avec un accès voiture rue de l'industrie, par la voie qui sera ouverte prochainement pour desservir le petit lotissement de 6 lots à côté du centre de secours. Ce parking sera à privilégier par tous les sportifs pour désengorger le quartier de la gare et l'accès à la voie verte qui arrivera l'an prochain par l'ancienne voie ferrée. Il sera bien utile lors de rassemblements importants à la salle communale ou tout autre manifestation communale.

Suite à la consultation en cours pour retenir un aménageur, nous allons enfin pouvoir avancer sur le futur aménagement à vocation habitat pour une quarantaine de logements sur la friche. Cet espace qui était déjà urbanisé est **une chance pour notre commune**, au moment où comme toutes les communes de France, nous ne pourrions quasiment plus urbaniser sur du foncier neuf du fait de la loi Climat Résilience et l'application du ZAN, Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050. Cela signifie que déjà pour la période 2020-2030, nous devons, à l'échelle de tout le Roannais soit 104 communes, retomber à un total de 313 ha à urbaniser sur du foncier neuf, tant pour les besoins en habitat, qu'en équipements publics, qu'en zones d'activités économiques et bâtiments agricoles. Des miettes en foncier neuf pour l'habitat sur chacune des communes, qui devront désormais penser leur développement par le réaménagement d'espaces déjà construits, (habitats anciens, anciens ateliers artisanaux ou industriels), et le comblement des dents creuses.

Cet aménagement du bourg auquel vous serez associés, devra être pensé notamment pour tous les aménagements publics en prenant en compte le contexte du réchauffement climatique avec canicules et sécheresses alternées d'épisodes pluvieux violents et abondants. Ainsi devront être privilégiés, des espaces non imperméabilisés et une végétalisation suffisante pour maintenir de la fraîcheur en été. Nous portons aussi ces mêmes réflexions pour repenser des espaces déjà aménagés, écoles, places de village, espaces publics...

Je souhaite à chacun de vous une bonne trêve estivale, en particulier à tous les bénévoles de la vie associative très dynamique, afin de refaire le plein d'énergie.

René Valorge.